



Intitulé de la formation :	La gestion Fiscale des Holdings
Date :	06 octobre 2025
Organisme :	IFAURA

Cycle :	FISCAL
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	• Commissaire aux comptes • Collaborateur confirmé CAC • Directeur comptable • Collaborateur EC confirmé • Expert-comptable • Professionnels du droit
Prérequis :	aucun

Objectif opérationnel :

Comprendre et maîtriser la gestion fiscale des holdings pour sécuriser et optimiser les opérations

Contenu de la formation :

Le prix des transactions

L'impératif de prix de marché au sein du groupe

Les exceptions au prix de marché

Définition et identification des subventions indirectes

Les corrections symétriques en cas de redressement d'une société du groupe ?

La surveillance des transactions par la théorie de l'acte anormal de gestion

Définition et contours de la théorie

Liberté de gestion des entreprises ?

Les différents cas d'application

Le contrôle de la jurisprudence

La politique de management fees

Ce qui doit, ce qui ne doit pas, ce qui peut être facturé

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Déterminer leur juste prix
Comment les justifier
Articulation avec d'autres facturations

Les transactions sur immobilisations

L'identification d'un transfert déguisé d'actif
Les conséquences d'une vente / achat à prix majoré ou minoré
La preuve du caractère normal du prix de cession
Le cas particulier des cessions et acquisitions de titres

La holding animatrice

Les enjeux actuels
Définition et contenu de la définition

Les aspects fiscaux de la gestion de participations

Le traitement fiscal des produits de participation : dividendes, plus-values
Le recours aux abandons de créance et subventions
Les aides directes et indirectes dans l'intégration fiscale

Les flux d'impôts dans l'intégration fiscale

Les différentes conventions d'intégration
La répartition des charges / économies d'impôts
L'indemnisation de la filiale déficitaire
Les risques en cas de sortie de groupe

Moyens pédagogiques et techniques :

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :

Support de formation

Diaporama au format électronique

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Support dématérialisé

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence,) au bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs

Appréciation par l'animateur tout au long de la formation par des mises en situation, analyse de cas ou Questionnaire de validation des acquis.

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- Lieu : LE CONCORDE, 24 rue Lamartine, 38320 EYBENS
- Durée : 7h
- Horaire : de 9h à 17h
- Groupe : 20 personnes au maximum
- Modalité d'accès : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- Délai d'accès : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- Tarif expert-comptable : 300€ HT / 340€ TTC par personne
- Tarif notaire / avocats : 340€HT 408€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.



Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

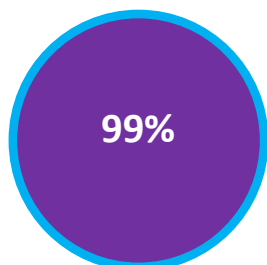
Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

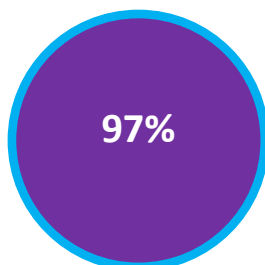
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2024 :

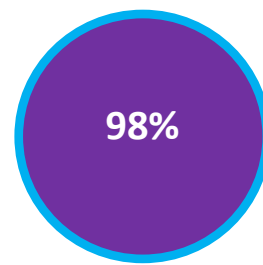
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.